



## Mes services en ligne

**La Mutuelle de France Alpes du Sud met à la disposition des professionnels de santé des services en ligne pour qu'ils puissent avoir une consultation rapide et à tout moment de leur situation et de leurs remboursements.**

**Attention : La Mutuelle de France Alpes du Sud a changé son système de gestion informatique début juin 2024. Votre espace Professionnel de Santé évolue et change également d'adresse.**

### Vous êtes professionnel de santé

Suivez les remboursements de la Mutuelle de France Alpes du Sud effectués sur votre compte dans le cadre du tiers-payant en vous connectant grâce à votre « [Accès professionnels de santé](#) »

Pour consulter de manière unitaire le paiement d'une facture (sans les informations de bénéficiaire des soins) vous aurez besoin de :

- Votre **N° Finess**
- Un **N° de facture**

Pour créer votre espace, il vous sera demandé :

- Votre **N° Finess**
- Un **N° de Virement**, que vous pourrez trouver sur un relevé de compte, après un premier remboursement effectué par notre organisme. Il se présente sous la forme : **00012345-MITPS-0009876**

Il est également possible de créer un espace de **gestionnaire** si vous gérez de multiples finess, ou si vos gérez par délégation (trésoreries pour les hôpitaux par exemple). Si vous êtes dans ce cas, lors de la création du compte cliquez sur le lien « *Vous êtes le gestionnaire de plusieurs praticiens ? Cliquez ici* » .

Pour consulter les historiques des paiements effectués avant juin 2024, vous devrez encore accéder à votre ancien espace : « [Ancien accès Professionnels de Santé](#) »



## La proximité c'est être là avec vous et vos proches !



**Adhérer**



**Mes services +**



**Notre offre globale de santé**